

Communauté de Communes du « Pays Beaume Drobie » Conseil communautaire du 29 septembre 2009

L'an deux mille neuf, le vingt neuf du mois de septembre, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle municipale de Chandolas, sous la présidence de Madame Françoise POUJADE, Présidente.

Etaient présents avec droit de vote : Jean Rémi DURAND GASSELIN, Jacqueline MIELLE (pouvoir de Pascal WALDSCHMIDT), Christian FAUGIER, Alain MAHEY, Daniel BERTOLA-THEVENON, Marie-Christine DETE, Jean PASCAL, Paul BOYER, Christine SEON, Marie-Claire PAQUELET GARDES, Nathalie TOURRE, Francis PLANCHER, Bernard SAISON, Marie-Hélène POUZACHE, Jean-Pierre VIOLET, Jean-Pierre VIOLET (pouvoir de Patrick VEDEL), Jean-Pierre LAPORTE, Mireille AREVALO, Jean-Luc TOUREL, Nicole BSICAREL, Philippe BROT, Stéphane REBOUL, Jean Luc VALETTE, Jean Philippe BLANC, Denise FERRARI, Hubert LEPOITEVIN, Dominique BROUSSE, Michel VOYANT, Nicolas FABRICE, Françoise POUJADE, Nathalie SUSSELIN, Alain GIBERT, Nelly BELLELLE, Gérard MARTIN, Régine LEMESRE, Régine LEMESRE (pouvoir de Raoul L'HERMINIER), Francine CALIPPE, Laurent FARGIER, Elisabeth CHAINE, Patrick MICHEL, Gaston JAMBOIS, Jack ZMINKA, Roland REY, Marc MINETTO, Lorraine CHENOT, Bernard BONIN, Christelle MONTEREMAL, Richard ALLAMEL, Alexandre FAURE

Ordre du jour :

- **Développement local :**
 - Validation du projet territorial de santé
 - Présentation du projet médical d'une maison de santé pluridisciplinaire en Beaume Drobie
 - Validation des opérations à inclure dans le projet territorial de santé Beaume Drobie
- **Compétence :**
 - Modification des statuts de la Communauté de Communes
- **Finances :**
 - Conséquences financières des nouvelles compétences
 - Réflexion TPU
- **Développement économique :**
 - Etude filière caprine
 - Projet de convention SAFER
 - Bilan de la saison touristique
- **Développement économique**
 - Animations de rentrée du musée de la châtaigneraie
- **Questions diverses**

PROJET TERRITORIAL DE SANTE EN BEAUME DROBIE

Suite à la délibération n°C-200907-76 du Conseil Communautaire en date du 9 juillet 2009, dans le cadre de l'appel à projets FEDER (Fond Européen de Développement et d'Equipement Régional - programme opérationnel « compétitivité régionale et emploi » Rhône Alpes 2007-2013) et FNADT (Volet territorial du Contrat de Projet Etat Région Rhône Alpes 2007-2013), la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie est devenue "porteur de projets" sur la thématique « Projet territorial de santé » permettant à des opérations, issues de maîtres d'ouvrage du territoire Beaume Drobie, de solliciter ces subventions.

La Communauté de Communes a donc, depuis cette date, élaborée le projet de territoire autour de la santé, dénommé Projet Territorial de Santé. Ce Projet Territorial de Santé a été élaboré en concertation avec les élus et les professionnels de la santé et des soins. Ce Projet Territorial de Santé définit les orientations de la Communauté de Communes en matière de soins et

de santé. Les opérations sollicitant les crédits Européens ci-dessus devront être en adéquation avec ces orientations.

La Présidente présente le contenu du Projet Territorial de Santé en Beaume Drobie, joint en annexe.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, valide, à la majorité (1 voix contre, 0 abstentions) le Projet Territorial de Santé en Beaume Drobie.

PROJET TERRITORIAL DE SANTE : PROJET "CONFLUENCES SERVICES"

L'association "Confluences services" souhaite développer un nouveau projet consistant à la mise en place d'une garde de nuit itinérante à domicile pour personnes âgées et l'accompagnement à domicile des familles ayant des enfants handicapés.

L'association sollicite la Communauté de Communes pour intégrer le Projet Territorial de Santé en Beaume Drobie, ceci afin de leur permettre de solliciter des crédits dans le cadre de l'appel à projet du FEDER "Elargir et renouveler l'offre de services".

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, considère que le projet de l'association « Confluences Services » est en adéquation avec le Projet Territorial de Santé en Beaume Drobie et intègre, à la majorité (1 contre, 4 abstentions), l'opération de l'association « Confluences Services » dans le Projet Territorial de Santé en Beaume Drobie dans le cadre de l'appel à projet FEDER.

PROJET TERRITORIAL DE SANTE : PROJET DE " L'ILOT Z'ENFANTS"

L'association "L'ilot z'enfants" souhaite développer un nouveau projet consistant à la mise en place d'un centre de ressources "Famille, enfance et parentalité".

L'association "L'ilot z'enfants" sollicite la Communauté de Communes pour intégrer le Projet Territorial de Santé en Beaume Drobie, leur permettant de solliciter des crédits dans le cadre de l'appel à projet du FEDER "Elargir et renouveler l'offre de services".

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, considère, que le projet de l'association "L'ilot z'enfants" est en adéquation avec le Projet Territorial de Santé en Beaume Drobie et intègre, à la majorité (3 contres, 14 abstentions) l'opération de l'association "L'ilot z'enfants" dans le Projet Territorial de Santé en Beaume Drobie dans le cadre de l'appel à projet FEDER.

PROJET TERRITORIAL DE SANTE MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTE

Dans le cadre de l'élaboration du Projet Territorial de Santé en Beaume Drobie, la réalisation d'une maison pluridisciplinaire de santé est une des actions attendues de la part tout à la fois des élus, des habitants et des professionnels de la santé sur le territoire de la Communauté de Communes. Deux communes de la Communauté sont candidates pour assurer la maîtrise d'ouvrage d'une telle opération. La Présidente rappelle au Conseil Communautaire qu'il ne peut y avoir deux opérations similaires dans le Projet Territorial de Santé en Beaume Drobie à déposer dans le cadre de l'appel à projets FEDER "Elargir et renouveler l'offre de services".

Pour pouvoir procéder à un choix, la Présidente donne successivement la parole à la commune de Joyeuse et à celle de Lablachère, pour un exposé précis de leur projet respectif.

A la suite de la présentation des deux projets, et après l'expression de tous, la Présidente sollicite le conseil communautaire pour procéder au choix du projet à intégrer au Projet Territorial de Santé en Beaume Drobie.

Après avoir délibéré et après l'organisation d'un vote à bulletins secrets, le Conseil Communautaire se prononce à la majorité (2 bulletins nuls) en faveur de l'opération présentée par la commune de Joyeuse (24 voix), plaçant en seconde position seulement celui de la commune de Lablachère (23 voix).

Le Conseil Communautaire intègre le projet de la commune de Joyeuse dans le Projet Territorial de Santé en Beaume Drobie dans le cadre de l'appel à projet FEDER, « élargir et renouveler l'offre de services » et FNADT « Volet territorial du Contrat de Projet Etat Région Rhône Alpes 2007-2013 ».

Compte tenu de l'heure avancée, la Présidente propose de suspendre l'étude de la suite de l'ordre du jour et de le renvoyer au prochain conseil communautaire du 15 octobre.

L'assemblée donne son approbation.

Fait, le 19 octobre 2009
La Présidente,
Françoise POUJADE